



MR

CONFERENCE DE PRESSE

Christine DEFRAIGNE

Sénatrice

Députée wallonne et de la Communauté française

Conseillère communale

Présidente de la section MR de Liège-Ville

Centre Sportif de Haut Niveau à Liège

Louvain-la-Neuve est dans les starting-blocks.

Il y a urgence de chez urgence !

Il faut que les médias liégeois se mobilisent.



Lundi 08 novembre 2010 à 14h30 à la Maison de la Presse de Liège



Christine Defraigne

Centre Sportif de Haut Niveau à Liège

8/11/2010

1. Introduction : Christine Defraigne est déjà intervenue à de nombreuses reprises sur le sujet.

- a) 1 motion au Conseil communal (déposée le 23 novembre 2009) ;
- b) 2 amendements au budget 2010 de Liège (25 et 26 janvier 2010) ;
- c) 1 interpellation au Conseil communal de Liège (le 4 octobre 2010) ;
- d) 3 questions orales au Parlement de la Communauté Française (16 novembre 2009, 14 décembre 2009 et 1^{er} mars 2010) ;
- e) 1 question écrite au Parlement de la Communauté Française (19 avril 2010).

2. Tableau des arguments :

Critères repris dans « L'Avenir – Brabant Wallon » du 28/10/2010. Page 15

	Louvain-la-Neuve	Liège
Superficie	Le stade sera construit sur une surface de 8,72 hectares, dont 7,22 doivent être disponibles immédiatement. À LLN, le centre de formation pour sportifs de haut niveau s'installera à côté du centre sportif du Blocry. Certaines installations de ce dernier pourraient servir aux élites.	Présence de propriétés opérationnelles de l'ADEPS : Salle polyvalente du Bois St Jean + Country Hall + 2500 m ² de terrains disponibles => On a + de terrains. 8,72 hectares pour le Centre mais il faut une plus grande superficie au sol (pour la relaxation par exemple) => C'est impossible pour LLN. Où LLN va-t-elle trouver toute cette place ?
Accessibilité	Le site choisi devra être accessible par au moins une ligne existante de transports publics urbains ou pouvant être réalisée dans le cadre de la réalisation du centre. Le Centre devra aussi se trouver à proximité d'une gare et du réseau routier à grand	Accessibilité de la région liégeoise et du Sart Tilman, couplé à des facilités incomparables au niveau du stationnement. => On a les bus (58-48), le TGV et Bierset ! (il faut 10 minutes pour relier Bierset à l'ULg alors qu'il en faut



	gabarit. LLN ne pe meta guère à répondre à ces exigences.	45 minimum pour relier Charleroi ou Bruxelles National et l'UCL).
Enseignement	Le site choisi devra se situer dans un bassin scolaire disposant d'une offre variée en établissements scolaires de tous niveaux. Avec son université, ses cinq écoles supérieures, ses trois écoles secondaires et ses seize écoles primaires, Ottignies-Louvain-la-Neuve ne manquera pas d'arguments.	<p>Offre scolaire très riche tant au niveau secondaire qu'au niveau de l'enseignement supérieur, tous réseaux confondus.</p> <p>Rien que pour l'enseignement communal, Liège compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 38 écoles fondamentales (maternelles et primaires) - 7 écoles fondamentales spécialisées - 7 secondaires - 3 secondaires spécialisées - 9 écoles de promotion sociale <p>Source : http://www.ecl.be</p> <p>ET :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une université (regroupant désormais HEC et l'architecture) - environ 35 écoles fondamentales libres - de nombreuses écoles secondaires libres (Saint-Jacques, Saint-Barthélemy, Saint-Servais, Saint-Louis,...) <p>⇒ Bien plus qu'à LLN, c'est certain</p> <p>=> Liège, c'est 45.000 élèves dans le secondaire et plus de 40.000 étudiants dans le supérieur.</p>
Médecine	La proximité d'un hôpital universitaire ou d'un équipement lié à un hôpital, disposant d'un service de médecine sportive capable de traiter prioritairement les sportifs de haut niveau, représentera certainement un atout, prévient le cahier des charges du CFSHN. L'hôpital universitaire Saint-Luc de l'UCL a une antenne pour la médecine sportive à Louvain-la-Neuve.	<p>Disponibilité des services de médecine du sport, de kinésithérapie et d'évaluation de la fonction musculaire.</p> <p>Expérience de ces mêmes services dans le suivi de sportifs de haut niveau (Standard, Liège Basket, relations avec les athlètes francophones).</p> <p>Engagement des membres du Département des Sciences de la motricité et d'autres services universitaires dans des recherches qui</p>



		<p>pourront apporter un bénéfice appréciable aux sportifs et à leur entourage.</p> <p>=> L'ULg est spécialisée dans la médecine sportive.</p>
Equipements urbains supplémentaires	<p>Le cahier des charges précise aussi que la présence de certains équipements urbains (parkings publics, centre de convention, piscine...) existants ou projetés, sera considérée comme un atout.</p>	<p>Seule Liège a une piscine olympique à proximité du Centre sportif (3 en Communauté française : 1 à Mouscron, 1 à Seraing et 1 à Charleroi pas opérationnelle).</p>
Terrains	<p>En mai dernier, le ministre des Sports André Antoine prévenait : «Si une ville ou une université nous offre un terrain, c'est une dépense que nous ne devons plus faire.». L'université est prête à mettre ses terrains à disposition dès qu'un échange aura été fait avec certaines parcelles appartenant actuellement à la régie foncière provinciale.</p>	<p>Mise à disposition d'un vaste terrain par l'ULg, à proximité immédiate des infrastructures sportives existantes et de l'hôpital universitaire, avec possibilité d'extension ultérieure si nécessaire.</p> <p>=> Il n'y a pas besoin d'un échange comme à l'UCL à l'ULg. Les terrains appartiennent déjà à l'ULg.</p>
Finances	<p>Le même jour, André Antoine affirmait : « Si le pouvoir local ou provincial avance des moyens budgétaires en complément de la Communauté française, c'est également un avantage ». La Province a déjà averti qu'elle était prête à investir cinq millions si Louvain-la-Neuve était choisie.</p>	<p>! Rien dans le budget de la Ville. Deux amendements ont été déposés à ce sujet (au moment où il y a eu l'explosion rue Léopold).</p> <p>Rien non plus dans le budget de la Province. Qu'en pense Christophe Lacroix (député provincial en charge du sport) ? On ne l'a jamais entendu sur le sujet.</p>

⇒ **Sur les 7 critères repris par LLN, Liège l'emporte 5 fois !**

⇒ **On peut dire qu'il y a une égalité, sur le critère médecine, bien que l'ULg soit vraiment spécialisée dans la médecine sportive.**

⇒ **Le seul critère qui penche pour LLN est le budget et encore, il devrait être avantageux pour Liège.**

- => LLN doit tout construire à neuf, ce qui n'est pas le cas de Liège. Donc à priori, l'avantage est pour Liège. Avec le bémol que LLN est plus dynamique que les acteurs liégeois pour lever des fonds.



3. Autres arguments pour Liège.

- A. Un partenariat avec la fédération de rugby existe déjà. Un sport étude est mis en place entre l'ULg et trois écoles liégeoises, avec comme implications pratiques, l'hébergement des étudiants à l'ULg et le transport vers leurs écoles par des navettes de la Province. C'est le seul partenariat de ce type pour le rugby en Communauté française.
=> 18% des sports études de la Communauté française se situent dans l'arrondissement de Liège.
- B. La proximité de la Communauté germanophone.
- C. L'installation récente de l'AISF (Association Interfédérale du Sport Francophone) et de l'AES (Association des Etablissements Sportifs) dans les locaux du Bois Saint-Jean.
- D. La localisation du dépôt du matériel sportif de l'ADEPS à Villers-le-Bouillet, susceptible de rentabiliser l'exploitation des ressources disponibles et de réduire les coûts.
- E. Le site du Sart-Tilman se situe à proximité directe de divers plans et cours d'eau permettant la pratique de l'aviron (Dérivation) mais également celle du canoë-kayak (l'Ourthe avec le Centre ADEPS de Campana).

4. Que fait la Ville ?

La Ville dispose-t-elle du cahier des charges ?

Si oui, qu'attend-elle pour le communiquer à l'ULg ?

La Ville prévoit-elle une exonération de taxes ?



Des aides de la Ville sont-elles prévues pour le Centre sportif ?

- Par exemple, exonération de la taxe sur l'utilisation du domaine public (ex : Cinéma Opéra = exonération de 25.000€)
- Mise à disposition du personnel de la Ville ?
- Logistique => Ex. problème d'urbanisme => que la Ville mette des experts sur le coup.

Quid d'une aide de la Ville ou de la Province pour le budget ?

- ⇒ Le budget de la Province est en boni de 25 millions d'euros. Avec une gestion rigoureuse, la Province peut supporter le projet.

5. Conclusion :

Il y a urgence !!!

Le Centre sportif, ça se décide maintenant ! Et cela aura des retombées pendant longtemps.

Concernant Liège 2017, la décision doit être prise pour novembre 2012.

- ⇒ Ce n'est pas courir deux lièvres à la fois !

La Ville a assez de fonctionnaires pour travailler sur les deux dossiers.

Liège 2017, c'est 1 chance sur 2.

Le Centre sportif, c'est 3 chances sur 4, encore faut-il les courir.

- ⇒ Il faut une mobilisation générale de tous les acteurs Liégeois.